



## **Annexe C – Normes minimales pour les services multimédias**

Voici les normes minimales pour les services média pour les championnats U SPORTS.

La tribune de presse/espace média de travail doit être :

- a. Situé sur le site de compétition avec une vue dégagée sur la surface de jeu et/ou des moniteurs pour suivre le match
- b. Equipé d'un accès Internet haut débit sans fil gratuit
- c. Nombre de places assises et tables de travail suffisants
- d. Prises électriques pour ordinateurs portables (une par siège)
- e. Photocopieur, imprimante et papier
- f. Espace de bureau pour les statistiques, les listes de départ/alignements, les kits média
- g. La sécurité à la porte garantit que seules les personnes accréditées sont autorisées à accéder
- h. La nourriture et les boissons doivent être fournies
- i. Accès à un traducteur à tout moment

De plus, il doit y avoir au moins un (1) siège pour un représentant de l'information sportive par institution.

Une salle de travail avec les médias doit être fournie pour les entrevues avec les médias après le match (conférence de presse standard ou mêlée de presse) avec une toile de fond U SPORTS (fournie par U SPORTS).

Des moniteurs à grand écran diffusant le match doivent être situés dans la salle de travail.

De la nourriture et des boissons pour les médias doivent être mises à disposition à cet endroit.

**REMARQUE :** 2 bouteilles d'eau par match doivent être fournies à tous les talents de l'équipe play-by-play en ondes dans leurs cabines de diffusion.